

À Jaffa vivait une femme, disciple du Seigneur, appelée Tabitha-Dorcas. Elle faisait beaucoup de bonnes œuvres et des dons. Elle mourut. Pierre vint à Jaffa et les veuves en pleurant lui montrèrent toutes les robes et les manteaux que faisait Dorcas. Pierre fit sortir tout le monde, se mit à genoux, pria puis dit : « Tabitha, lève-toi ! » Elle ouvrit les yeux et s'assit. Pierre appela ensuite les saints et les veuves et la leur présenta vivante. Tiré d'Actes 9,36-43

LES GRANDES LIGNES

Le textile et la chaussure sont l'objet d'enjeux économiques et environnementaux gigantesques :
En 2017 : 1 510 milliards d'€ dans le monde et en France 39 milliards d'€/an pour le textile et la chaussure¹
En France, par année, sur les 700.000 tonnes de textile ou de chaussures achetées, moins d'un quart de nos vêtements sont recyclés, ce qui représente un gaspillage effarant.²

La production de ces biens de consommation sollicite différentes ressources et génère de la pollution :

- Par exemple entre 7 000 et 11 000 litres d'eau sont nécessaires pour la fabrication d'un jean ;
- Il faut des énergies fossiles pour fabriquer les fibres synthétiques comme le polyester qui représente 60% des fibres utilisées et son usage devrait doubler d'ici à 2030 ;
- Des pesticides et fertilisants sont utilisés pour le coton, les eaux de teinture sont chargées de produits toxiques, les microfibres plastiques sont répandues jusque dans les océans ;
- La production et le transport des textiles génèrent 1,2 milliard de tonnes de gaz à effet de serre par an, soit davantage que tous les vols internationaux et les transports maritimes.³

PREMIÈRES SOLUTIONS

4, 3, 2, 1 mots pour réduire cette gabegie :

- **4 mots clés** : donner, vendre, échanger, chiner. De nombreux sites peuvent vous orienter ;
- **3 mots régénérateurs** : relooker, réajuster, réparer. Vous trouverez des tutoriels sur Internet ;
- **2 mots différents** : louer plutôt qu'acheter pour l'événement d'une journée ;
- **1 mot d'ordre** : 'Ne pas céder à la mode' ; elle ne dure pas. Préférer des vêtements indémodables. Créer des associations de vêtements différents qui permettent de changer de look ;
- **Le mot de la fin**, essentiel : acheter éthique sur le plan humain et sur le plan environnemental.

UN VESTIAIRE POUR QUOI ?

Selon une enquête de 2014⁴, 46% des actions sociales proches d'une Église évangélique ont un vestiaire solidaire, des vestiaires ponctuels ou pérennes, gratuits ou à petits prix, toujours avec du bénévolat et aussi avec des salariés. Qu'est-ce qui a poussé ces Églises évangéliques à s'engager dans ce service auprès de leurs prochains. Voici quelques motivations évoquées :

- Prise de conscience des besoins (1 Jean 3 :17) dans l'Église locale ou de personnes en contact avec ses membres ou encore besoins des réfugiés et de pays lointains ;
- Recherche du bien de la ville (Jer 29 : 7), des personnes du quartier ;
- Recyclage ;
- Témoignage dans la ville (Mat 5 :13-16) ;
- Développement des moments conviviaux et les relations de proximité ;
- Soutien d'un autre projet par les bénéfices du vestiaire ;
- Développement des collaborations avec les associations et centres sociaux, la mairie, etc.

UN VESTIAIRE COMMENT ?

Pour commencer, tester des vestiaires ponctuels 2 à 3 fois par an :

- Contacter vos réseaux plusieurs mois avant pour récolter les vêtements, les trier, voire laver et repasser les plus précieux, prévoir un ou des lieux de stockage ;

¹ Site de l'Union des Industries Textiles : 'Chiffres clés 2017 – 2018' et site de la Fédération Française de la Chaussure : 'Le Monde de la Chaussure - Chiffres-clés'

² Site europe1.fr : 'Les chiffres du gaspillage textile'

³ Site : institut-economie-circulaire.fr : 'Focus textile septembre 2018'

⁴ <http://www.cnef-solidarite.fr/content/files/CNEF-Solidarite%C3%A9%20Enquete%20Eglise%20et%20social.pdf>

- Quelques idées : faire des tracts et inviter les voisins, mettre des affiches dans les magasins, prévenir les centres sociaux (UTPAS, CCAS, services sociaux des mairies, associations) avec la possibilité de faire des bons pour un nombre d'articles gratuits limités si le vestiaire est payant.
- Pour le vestiaire, mettre le maximum de présentoirs ou de tables pour le plus de visibilité possible des articles. Mettre par catégorie d'âge, de taille et de style de vêtements ;
- Si possible prévoir une cabine d'essayage ;
- Pour plus de convivialité, accueillir avec un café et un petit coin repos ;
- Faire le vestiaire sur plusieurs jours permet que le bouche à oreille fonctionne.

Pour aller plus loin :

- Un local sera nécessaire, il faut calculer la dépense en fonction des recettes potentielles ;
- Estimer le nombre de bénévoles sur lesquels vous pouvez compter. Pour 2 demi-journées par semaine il faut une dizaine de bénévoles ;
- Avec 2 demi-journées par semaine et 1 à 2 € par article, une recette de 800 €/mois est envisageable ;
- Il faut avoir un approvisionnement régulier, réseau des Églises, annonce dans les magasins, journal municipal, associations, etc. Éventuellement se déplacer pour prendre les affaires ;
- La présentation des articles et le changement régulier du stock sont très importants.

POINTS DE VIGILANCE

Les vestiaires permanents

- Pour que ce bienfait pour la ville reste un témoignage de la présence de Dieu, voir la fiche '[Œuvre sociale et identité chrétienne](#)' sur le site de CNEF Solidarité. Le lien avec l'Église doit rester ferme et assumé ;
- L'association doit avoir dans ses statuts la possibilité de faire un vestiaire ou/et une boutique solidaire ;
- Dans ce cas pas de fiscalité appliquée à cette activité mais des conditions sont à remplir pour ne pas faire concurrence à des entreprises du secteur "lucratif" :
 1. Le Produit couvre un besoin social ;
 2. Dans le Public (pas forcément tout le public) il y a des personnes nécessiteuses ;
 3. Les Prix sont inférieurs à ceux du commerce ou modulés en fonction des bénéficiaires ;
 4. La Publicité est une simple information, ni payante, ni commerciale.

Un vestiaire ponctuel

- Les vestiaires ponctuels peuvent se faire dans le cadre des 'six manifestations de bienfaisance organisées par an au profit exclusif des associations' sans être soumises à des taxes (art. 261-7-1° c) Code général des impôts). C'est aussi valable pour les associations culturelles, 'loi 1905'.
- Réglementation : En fonction de l'ampleur de ce que vous souhaitez faire il y aura des points à régler (pour plus de détails : <http://www.univ-tln.fr/IMG/pdf/4-formalites-pour-organisation-de-manifestations.pdf>) :
 - o Demander l'autorisation pour l'occupation du domaine public (Mairie, gendarmerie, police) ;
 - o Solliciter le passage d'une commission de sécurité pour tout lieu qui ne reçoit pas du public ;
 - o Vérifier si l'assurance de l'association couvre l'évènement, si non demander une extension ;
 - o Demander la licence de débit de boisson temporaire si vous voulez servir des boissons ;
 - o Faire les démarches nécessaires auprès de la SACEM pour pouvoir diffuser de la musique, (playlist, CD...), et acquitter les frais ;
 - o Bien noter et garder les justificatifs des recettes et des dépenses, c'est une obligation légale.

Pour ne rien gaspiller, donner le reste à un autre vestiaire ou dans les collecteurs de vêtements.

VESTIAIRE & Cie

Un vestiaire peut déboucher sur un service plus global. Voici quelques idées piochées, parmi diverses expériences d'actions sociales évangéliques, qui sont très appréciées par les bénéficiaires d'un vestiaire :

- Le café-thé-boisson-biscuit, un goûter et même un repas ;
- Buanderie, repassage, bagagerie ;
- Atelier de tricot, de broderie, de dentelles, de couture ;
- Aide ou atelier de relooking, de maquillage, de présentation à un entretien, de coiffure, espace perruques ;
- Animations pour enfants, invitation à un événement à la fête de Noël en particulier ;
- Exposition ou conférences sur des thèmes divers : recyclage, remise en forme...

DES EXEMPLES

Plusieurs exemples d'associations évangéliques qui font des vestiaires sont répertoriés dans le dossier de la journée mondiale contre la misère 2019 sur le site de CNEF Solidarité.